Case
FRC
4965

LETTRE

INTÉRESSANTE.

M & W 8817

LETTRE

D'UN JÉSUITE.

LETTRE

INTÉRESSANTE

SUR

L'arrivée des troupes du ROI à Marseille, le 20 mai 1789.

1789.

LETTRE

INTÉRESSANTE

SUR

L'arrivée des troupes du ROI à Marseille, le 20 mai 1789.

THE NEWBERRY LIBRARY, CHICAGO

LETTRE

Sur l'arrivée des troupes du Roi à Marseille, le 20 mai 1789.

A Aix, ce 20 mai 1789.

JE m'empresse de vous faire passer, Monsieur, la forme de capitulation qui a été rédigée & consentie pour la ville de Marseille, entre le général Riquet, comte de Caraman, commandant les troupes du roi dans la province; & les sieurs Chompré, Lieuthaud & Bremont-Julien, chefs des révoltés, commandans les troupes de la ville de Marseille.

Cette capitulation fut rédigée & signée dans l'hôtel du comte de Caraman, à Aix, le 18 au soir, & manifestement connue à Marseille, le 19 au matin.

Je vais vous la rendre en termes d'une conversation & par colonnes, pour vous mettre plus à portée de faire les distinctions convenables.

M. le comte de Caraman, ayant sous ses ordres 8000 hommes de troupes réglées, dit :	*Les sieurs Chompre, Lieuthaud & Bremont-Julien, à la tête de 3007 séditieux & de 2009 poissardes, répondent :*
Vous quitterez les armes.	Nous n'y consentons pas.
Je formerai des nouvelles compagnies dont vous ferez les chefs.	Nous y adhérons.
L'on mettra l'impôt sur les immeubles.	Nous l'accordons d'autant que nous ne possédons rien.
Il faut bien remettre en place le maire & l'assesseur?	C'est chose à examiner & nous verrons.
Mais M. de la Tour, vous ne pouvez pas me le refuser; car vous n'avez pas de preuves contre lui de tout ce dont vous l'accusez?	Des preuves, M. le comte, nous n'en manquons pas; nous avons mille raisons pour le refuser.
Puis-je aller à Marseille en sureté?	Les députés se sont parlés à l'oreille, & ensuite ont dit par acclamation: accordé, pourvu que vous y entriez seul.

Alors M. de Caraman s'eſt levé, les a embraſſés avec cette effuſion de cœur & cette éloquence que vous lui connoiſſez, & leur a dit:

Meſſieurs, en vérité, en vérité. . . . . mais les larmes l'ont étouffé.

Et vox faucibus hæſit.

Voici actuellement, Monſieur, le détail de ce dont nous avons été témoins.

Hier à minuit, les troupes ont commencés à défiler vers Marſeille, elles avoient reçu ordre pour le départ à cinq heures de l'après midi, il y avoit ſur le chemin de Marſeille, un peuple étonnant qui attendoit le moment de les voir paſſer.

Un détachement du régiment du roi, dragons, ouvroit la marche, ſuivoient après les chaſſeurs & grenadiers des régimens d'infanterie de Lyonnois & de la marine, enſuite ſix pièces de canon & agrès ſur huit charettes, accompagnées du détachement d'artillerie; venoient après

les deux bataillons du régiment de Lyonnois, & les deux de la Marine ; six charettes portant les bagages & les munitions de bouche, ainsi que le foin & l'avoine, & enfin un détachement de dragons.

Tel étoit l'ordre de marche de ce corps d'armée, qui étoit éclairé par nombre de torches portées par des soldats & des dragons.

Le général Caraman venoit après, dans une voiture à six chevaux, entourée de ses aides de camp & de toute sa garde à cheval, & suivi de deux voitures de suite.

A six heures du matin, l'armée étant rendue à la Viste, à la distance d'une lieue de Marseille, le général est monté à cheval & en a pris le commandement.

Hier au soir 19, à 6 heures, M. de Mirau, lieutenant-général, est parti d'Aix avec sa femme & ses aides de camp, pour se rendre à Aubagne

& y prendre le commandement d'un semblable corps de troupes, composé des régimens d'Ernest & Barrois, infanterie, & de celui de Lorraine dragons, & d'un train d'artillerie envoyé de Toulon. Ce général devoit être rendu au point du jour devant la porte de Rome, qui est une de celles de la ville de Marseille, opposée à celle du côté d'Aix.

Voilà, monsieur, l'apparat d'une belle expédition; qu'en résultera-t-il? c'est encore une enigme & un problême; nous ne savons pas si les troupes entrerons dans la ville, mais l'on nous assure qu'elles resteront dans les fauxbourgs; que fera M. le comte de Caraman?.... rien sans doute.

Il est trois heures après-midi, & nous apprenons que les troupes de Marseille armées, se sont mises en marche à six heures du matin pour venir au-devant de celle du roi; il y a eu deux coups de canon tirés respectivement par les deux corps d'armées pour s'annoncer leur arrivée. Celles du roi ont paru devant

Marseille à huit heures du matin, & ont été reçues avec des acclamations & des cris de joie par les nationalles.

Il est encore certain qu'il y a un arc de triomphe à la porte d'Aix dressé pour M. le comte de Caraman, avec cette devise :

Au Vainqueur de Marseille.

Il y a encore des couronnes de laurier, des fêtes & des bals préparés pour les dames de la suite de M. le comte de Caraman. Madame la comtesse de Sourches, fille de ce général, & madame la comtesse de Riqueti, femme du fameux comte de Mirabeau, viennent de partir pour se rendre à Marseille.

Et ce qui est tout aussi positif, monsieur, c'est que cette arrivée & cette réception étoient d'avance convenues avec MM. de Marseille, Chompré, Lieuthaud, &c. Dès-lors, que peut-il en résulter pour le rétablissement de l'ordre & de l'autorité ? cette plate fanfaronnade est une dérision complette vis-à-vis le roi &

ſes troupes ; nous le jugeons ainſi dans cette ville, & nous concluons qu'à la vue des troupes du roi qui n'entreront certainement pas dans Marſeille, l'on n'y pillera n'y incendiera rien ; que la milice bourgeoiſe, ſous l'autorité des mêmes chefs, y maintiendra un ordre factice ; que l'autorité des échevins y ſera établie en apparence ; que la perception des droits du roi & celle des fermes de la ville, ſera exigée, tant bien que mal ; que les crimes paſſés reſteront impunis ; & que M. le comte de Caraman trompera le roi, ſes miniſtres, le gouvernement & la France entière, en écrivant & publiant qu'il a réduit la ville de Marſeille & rétabli l'ordre ; mais il ſera parvenu au comble de ſes vœux, & aura rempli ſes vues particulières & intéreſſées, en empêchant le cours de la juſtice & en arrêtant les informations priſes par toutes commiſſions du parlement, qui auroient manifeſté ſa correſpondance particulière avec le ſieur comte de Mirabeau & ſes ſuppôts, Chompré, Lieuthaud, Bremond-Julien, Savournin, &c.

comme encore toutes les ſourdes menées de ſon pédant Péraut, bâtard de la maiſon Mirabeau, & de plus, frère de lait du ſuſdit comte.

Vous pouvez aiſément ſuppoſer, monſieur, tout ce qu'on peut conclure de la conduite de ce général ; la colère divine nous l'a donné pour ruiner notre province, depuis deux mois. Pouvons-nous nous livrer à l'eſpérance que la juſtice ſouveraine de notre bon roi nous en délivre.

Je ſerai exact à vous donner la ſuite des événemens.

Je ſuis, monſieur, &c.

Au moment où je ferme ma lettre, je reçois la copie de la proclamation que M. de Caraman a fait afficher à Marſeille ce matin 20 mai.

De par le ROI.

Nous, &c, Riquet de Caraman, &c, ſavoir faiſons, à tous les citoyens de Marſeille, que nous venons à la tête des forces que Sa Majeſté nous à confiées, pour aſſurer, par leur préſence, aux environs de cette ville, le rétabliſſement du bon ordre qui doit y régner.

Nous annonçons qu'elles ne ſeront employées qu'à protéger les bons & fidèles ſujets de Sa Majeſté contre ceux qui voudroient empêcher ou troubler le réſultat des intentions paternelles du Roi, comte de Provence, & afin que perſonne ne puiſſe chercher à égarer les bons citoyens, en leur inſpirant les ſentimens de défiance qui les rendroient coupables envers Sa Majeſté. Nous déclarons ne venir dans la ville de Marſeille ni pour faciliter aucune augmentation ſur le prix des denrées, ni aucun nouveau droit d'entrée, ni enfin aucune charge d'aucun genre ſur le peuple, mais pour y aſſurer, d'une manière ſtable & permanente,

l'ordre, la tranquillité & la paix. Telles ſont les intentions de Sa Majeſté.

Il eſt bon de vous obſerver, Monſieur, que depuis le 23 mars dernier, jour de la première émeute de Marſeille, les ſéditieux ont forcément obligé les officiers municipaux de baiſſer le prix du pain & de la viande à un taux ſi bas, que la ville ſupporte une perte ſur ſes fermes de 15000 livres par ſemaine. Depuis la même époque, aucuns droits d'entrées ne s'exigent ſur les comeſtibles, qui forment encore un des principaux revenus de la ville. Conſidérez donc, je vous prie, Monſieur, comment cette malheureuſe ville pourra dorénavant ſe ſoutenir & payer les charges royales.

Quel exemple plus funeſte encore que préſentera la ville de Marſeille à toutes celles du royaume!

665